



**Madame Agnès Buzyn
Ministre
des Solidarités
et de la Santé**

Montceau, le 7 Janvier 2018

En attendant les décisions du Copermo

Madame la Ministre,

Des écrits et des paroles aux actes, s'il vous plait Madame la Ministre.

Les écrits sont ceux du rapport de l'IGAS dont le Codef a parlé à plusieurs reprises. S'agissant de la chirurgie ambulatoire dont la rumeur dit qu'elle serait seule conservée au sein de notre Centre Hospitalier le rapport dit :

*"L'implantation d'unités de chirurgie ambulatoire n'est pas une solution à banaliser.... si le développement de la chirurgie ambulatoire est une bonne chose, **elle n'est pas une panacée**, notamment pour les plus petits établissements confrontés à une faible activité.*

Si la chirurgie ambulatoire fait l'objet d'une promotion des pouvoirs publics, toutefois certains malades ne peuvent en bénéficier, soit pour des raisons médicales, soit pour des raisons sociales ou géographiques. D'autres malades ne sont pas demandeurs, car ils redoutent de se retrouver démunis en cas de problème. De plus on transfère sur l'entourage (et surtout les femmes) une part de la charge, sans demander son avis ni l'informer clairement. La chirurgie ambulatoire n'est pas une alternative universelle de la chirurgie, comme ont tendance à la présenter ses défenseurs militants, surtout quand celle-ci est lourde et la patientèle défavorisée."

Ce constat s'est hélas vérifié récemment localement lors d'intervention chirurgicale en ambulatoire que nous vous avons rapportée et plaide pour le maintien de la chirurgie conventionnelle au sein de notre hôpital. C'est la condition sine qua non pour répondre aux besoins d'une population que tout le monde s'accorde à qualifier de vieillissante et pas particulièrement favorisée.

Et c'est pour cela, s'appuyant sur des écrits officiels, que le Codef vous a demandé dans ses différents courriers, le maintien de l'offre actuelle de soins, persuadé que le seul site pivot de Chalon sur Saône ne pourra faire face, seul, aux besoins en chirurgie conventionnelle de 350.000 habitants.

Quant aux paroles, Madame la Ministre, ce sont celles que vous avez tenues au journal Libération et dans lequel vous pointez les effets délétères des exigences de rentabilité, et que le Codef a depuis longtemps dénoncés. Evoquant la T2A vous dites "ce système a fait croire à l'hôpital public qu'il devait se concentrer sur des

activités rentables, qu'il devait se sentir une âme d'entreprise.....nous avons risqué de faire perdre le sens de la mission de l'hôpital aux équipes en leur faisant croire qu'elles ne devaient faire que la rentabilité. Les équipes hospitalières ont été malheureuses de ce virage. Et cette logique est arrivée à son terme."

Nous partageons votre point de vue à ce détail près : on "n'a pas fait croire aux équipes", on leur a imposé ces exigences de rentabilité.

La preuve pour notre CH : les trois délibérations du Copermo que nous vous avons invité à lire ou relire et où il n'est question que d'indices de performance, de taux de marge brute à obtenir, de suppression de lits et d'emplois.....

Autant de termes chers à l'économie d'entreprise alors que dans l'interview rappelée plus haut vous affirmez que l'hôpital n'en est pas une.

Avec vous, nous affirmons que l'hôpital n'est pas une entreprise, que la santé n'est pas une marchandise et que les orientations politiques antérieures et qui ont toujours cours sont antinomiques à la notion de service public de santé égalitaire et solidaire.

Alors nous attendons que vous infléchissiez en ce sens les décisions futures du Copermo et qu'au delà de notre situation locale vous renonciez au tout T2A pour le financement des hôpitaux sans quoi aucune solution ne pourra être trouvée pour rétablir la situation financière de nos établissements hospitaliers.

Dans cette attente, notre inquiétude est grande. C'est la raison pour laquelle nous vous écrivons une nouvelle fois pour vous demander de geler les scénarii en cours, de revoir la copie avec tous les acteurs concernés y compris les usagers, et en tout état de cause, d'abandonner la fermeture de la chirurgie conventionnelle qui concerne une population de plus de 100.000 habitants et qui ne pourra être absorbée par le site pivot de notre GHT.

Espérant une solution où l'humain l'emportera sur la finance, où la notion de service public sera renforcée,

Veillez agréer Madame la Ministre l'expression de nos sentiments citoyens.

La Direction Collégiale du Codef